

INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE

1 – De l'écologie à la politique :

1 – La température moyenne sur terre a augmenté de 0,74 °C ces cent dernières années. L'augmentation est supérieure à cette moyenne, en Europe, et plus encore aux pôles, où l'on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter de 1,4°C à 5,8 °C d'ici l'an 2100. Les principales raisons de ce phénomène sont un siècle et demi d'industrialisation, la coupe des forêts, ainsi que certaines méthodes agricoles. Les êtres humains vont faire face à des difficultés et catastrophes de plus en plus grandes. Est prévu, par exemple, un assèchement des zones intérieures continentales, telles que l'Asie centrale, l'Afrique sahélienne et les grandes plaines des Etats-Unis. Il en résultera aussi des perturbations majeures dans l'usage des sols. La portée de maladies comme le paludisme pourrait s'étendre. Le réchauffement global est un problème moderne, mêlé à d'autres sujets difficiles tels que la pauvreté, le développement, et la croissance de l'urbanisation...

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Ceci nécessite une inflexion sans précédent de nos comportements de production et de consommation d'énergies fossiles, qui doit recourir aux instruments les plus efficaces.

(Source : *Rapport Rocard sur la contribution Climat et Energie*, 28 juillet 2009)

Q1 – Le réchauffement de la terre est-il un problème politique en soi ?

.....
.....
.....

Q2 – Donnez au moins trois raisons qui poussent le gouvernement à intervenir dans ce domaine ?

-
-
-

2 – La taxe carbone : un outil pour la politique écologique ?

2 – 32 euros. C'est le coût de la taxe qui serait instaurée sur chaque tonne de CO₂ émise par les énergies fossiles (pétrole, charbon, fioul, gazole) utilisée dans les transports et le chauffage des bâtiments à partir de 2010.

160 euros en moyenne. Selon les calculs de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, elle coûtera 160 euros en moyenne par ménage la première année. Une famille aisée en milieu rural pourrait acquitter plus de 300 euros quand un ménage modeste en ville n'acquitterait que 55 euros.

5 % par an. La taxe doit augmenter de ce montant chaque année afin d'inciter les ménages à modifier leurs comportements. En faisant progressivement augmenter la taxe carbone de 32 euros à 100 euros la tonne, l'objectif est d'atteindre une réduction de 24 % des émissions polluantes dans les transports et le bâtiment.

7,7 centimes d'euros. Dans les transports, cette taxe équivaldrait en 2010 à une hausse de 9 euros le baril de pétrole, soit une hausse de 7,7 centimes d'euros sur le litre d'essence sans plomb et de 8,5 centimes pour le gazole. En moyenne, un automobiliste paiera 80 euros de plus à la pompe. La facture de chauffage s'alourdirait de 15 % en moyenne en 2010.

160 euros. Si comme le suggérait la Fondation Nicolas Hulot, le produit de la taxe était reversé aux ménages sous forme d'un "chèque vert" de ce montant, plus de la moitié d'entre eux seraient bénéficiaires.

(Laurence Caramel, « *La taxe carbone sous l'avalanche des critiques* », *Le Monde*, 29 juillet 2009)

3 – La Suède, qui vient de prendre la présidence de l'Union européenne (UE) pour six mois, tente de convaincre ses partenaires européens de suivre son exemple en instaurant une taxe carbone. Les Suédois ont mis en place, dès 1991, une taxe carbone qui porte sur la consommation d'énergie. Aux sceptiques qui affirment que cet impôt tue la croissance, ils répondent par leur bilan : depuis l'introduction de la taxe, les rejets suédois de gaz à effet de serre ont été réduits de 9 %, alors que, dans le même temps, la croissance économique était de 48 %. "Si nous n'avions pas eu cette taxe, les rejets de CO₂ auraient été supérieurs de 20 % en 2010 au niveau de 1990", souligne Susanne Akerfeldt, conseillère au ministère des finances. La taxe carbone rapporte chaque année à l'Etat suédois 15 milliards de couronnes (1,4 milliard d'euros). En 1991, lors de son lancement, son montant était de 27 euros par tonne de CO₂. Aujourd'hui, il atteint 108 euros par tonne. Les hausses successives des taxes sur les carburants ont fait baisser les rejets de CO₂ liés aux transports, un phénomène essentiellement dû aux voitures individuelles.

(Source : Olivier Truc, *Le Monde* du 03 juillet 2009)

Q1 – Quel est l'objectif principal de la taxe carbone ?

.....

Q2 – Comment va-t-elle être appliquée ?

.....
.....
.....

Q3 – A qui s’adresse-t-elle principalement ?

.....
.....

Q4 – Est-elle efficace ?

.....
.....
.....

3 – La taxe carbone : un débat politique

4 – Tout le monde est d'accord sur le principe d'une fiscalité écologique. Reste à en trouver les modalités. Le principe de la taxe carbone annoncée par le gouvernement suscite une nette opposition à gauche et de fortes réserves à droite, que le premier ministre, François Fillon, s'emploie à calmer, dans un entretien au Figaro magazine à paraître samedi. "Nous avons décidé d'appliquer de façon progressive cette taxe. En partant du prix de la tonne [de carbone] sur le marché, soit 14 euros", insiste M. Fillon. Un arbitrage qui se place bien en deçà des préconisations de l'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard, président du comité d'experts sur la taxe carbone, qui avançait le chiffre de 32 euros la tonne de CO₂.

Première à dégainer, Ségolène Royal, présidente PS de Poitou-Charentes, a appelé, le 28 août, le gouvernement à renoncer à son projet de taxe carbone, conçue pour inciter les Français à se tourner vers des technologies moins polluantes. Elle réclame, jeudi 3 septembre, dans Le Parisien-Aujourd'hui en France, "une fiscalité écologique intelligente". Selon elle, "il y a d'autres solutions", "comme le bonus-malus, la règle du pollueur-payeur et la taxation des supers profits des compagnies pétrolières également".

Les chefs d'entreprise sont prêts à payer la future taxe carbone à condition qu'elle se fasse "à fiscalité constante" pour les entreprises, a déclaré jeudi la présidente du Medef, Laurence Parisot, sur RTL.

Le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, a assuré mercredi que la taxe carbone ne serait "pas un impôt de plus", demandant que "tous les responsables publics ne s'excitent pas trop" sur ce sujet. Cependant, le chef de file des députés UMP, Jean-François Copé, a prévenu mardi qu'elle serait âprement discutée au Parlement et que les députés UMP ne se contenteraient pas de voter en "fermant les yeux".

L'écologiste Nicolas Hulot, qui avait porté l'idée de la taxe carbone lors de la campagne présidentielle de 2007, a estimé mercredi sur Europe 1 que la véritable injustice sur ce sujet serait de "ne rien faire". "L'idée est d'anticiper, parce qu'on va être condamnés à consommer moins d'énergie", a-t-il déclaré, soulignant que le débat devait maintenant porter sur "la redistribution, l'équité sociale", et suggérant d'inscrire ce projet dans une loi de finance rectificative "pour gagner deux mois" et permettre un débat plus productif entre droite et gauche.

Les Français ne sont pas convaincus. A en croire un sondage réalisé pour Europe 1 et rendu public jeudi, les deux tiers des personnes interrogées sont opposés à la mise en place de la contribution climat-énergie. Le scepticisme touche jusqu'aux sympathisants de la droite, 63 % d'entre eux se disant opposés à la taxe carbone.

(Source : *Le Monde* avec AFP du 3 septembre 2009)

Q1 – Qui sont les opposants à la taxe carbone ?

➤
➤
➤
➤

Q2 – Quels sont leurs principaux arguments ?

➤
➤
➤
➤
➤
➤

Q3 – Quelle décision a pris Nicolas Sarkozy en 2010 à propos de cette taxe ?

.....
.....

Q4 – A partir de cet exemple, pouvez-vous faire la distinction entre la politique, le politique, les politiques :

➤
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

